Choisir son orientation après la 3ème

- Les voies de l'orientation
- Les procédures d'orientation

Collège Louis Pasteur
académie Poitiers

Mme Marchives

Psychologue EN

Education, Développement

Conseil en Orientation scolaire et professionnelle

centre d'information et d'orientation Confolens
académie Poitiers

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

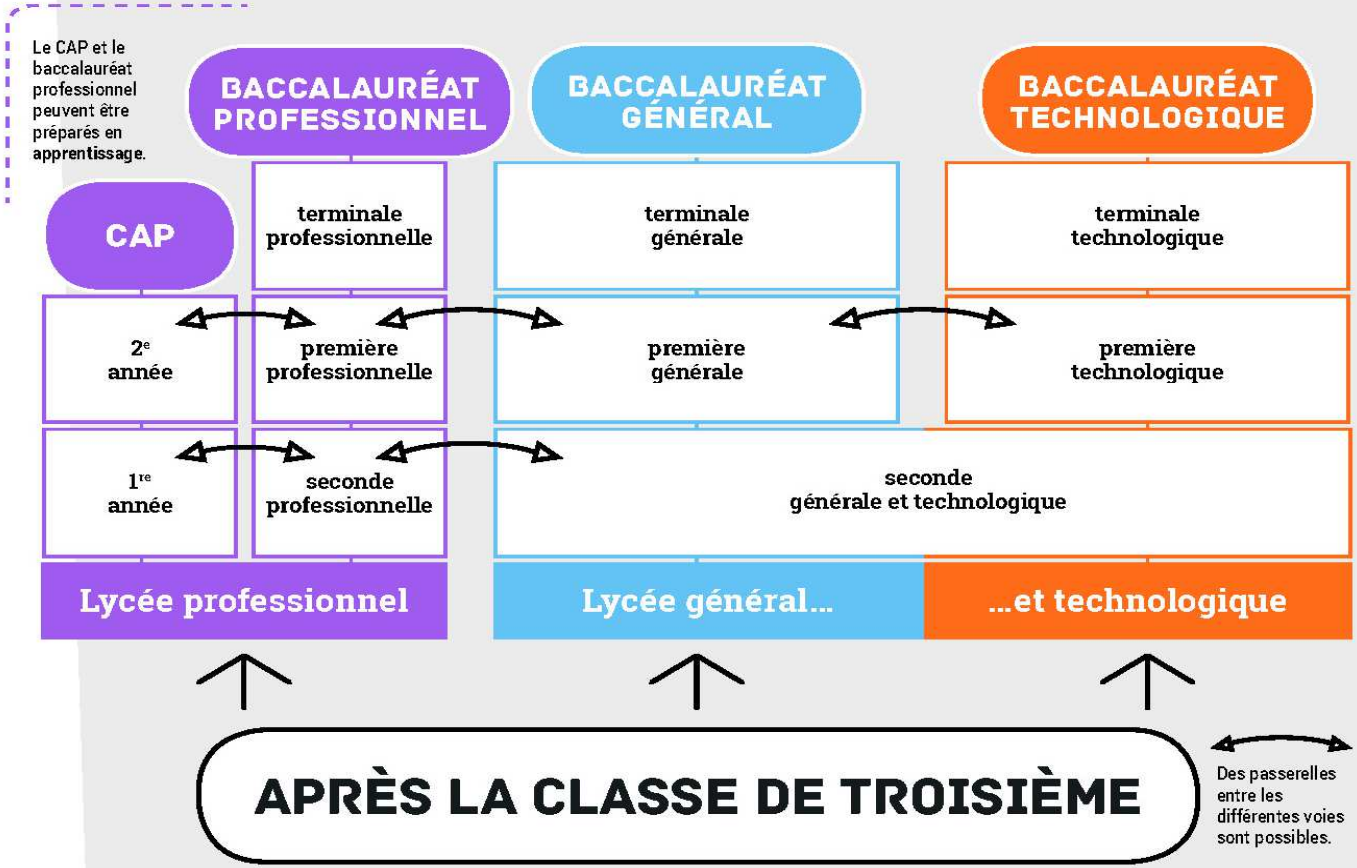

La voie générale et technologique

La voie générale et technologique conduit en trois années à un Bac général ou à l'un des 8 bacs technologiques, en passant par une classe unique de seconde générale et technologique. Son objectif est de préparer ces bacheliers à des études supérieures.

· travail scolaire sérieux
. autonomie, méthode et réflexion dans le travail
· esprit de synthèse
· capacité à argumenter ses propos
· bonne expression écrite et orale
· capacité à prendre des notes ....

La seconde générale et technologique

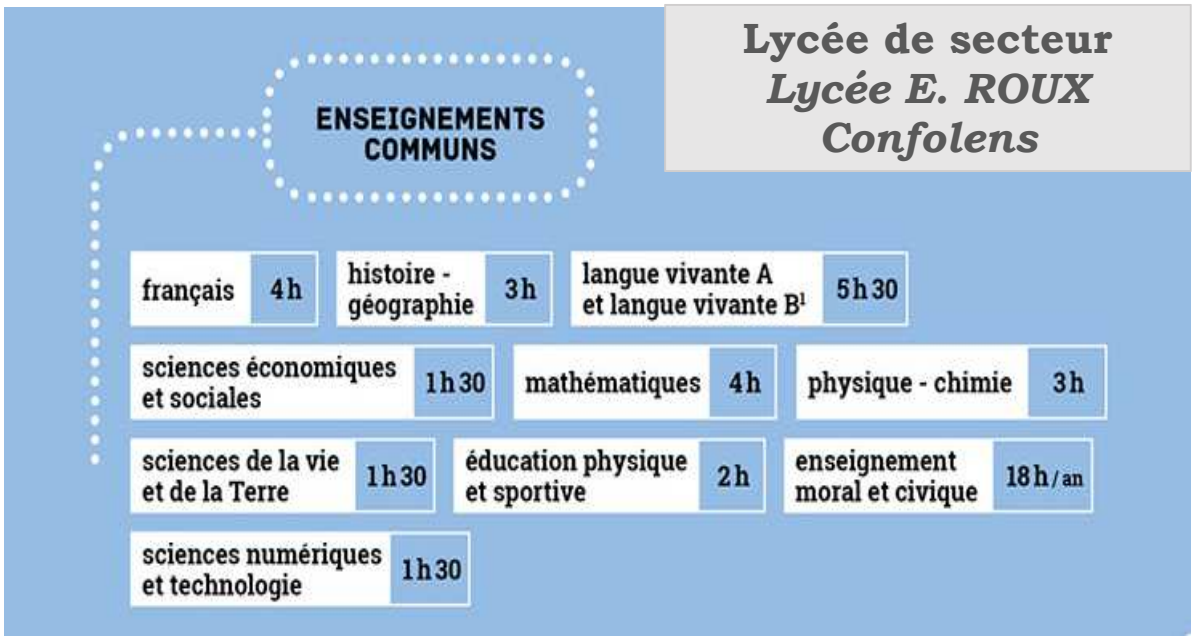

En complément, possibilité de prendre deux enseignements optionnels **(facultatifs)** au maximum (le latin et grec peuvent être choisis en plus)

Enseignements optionnels généraux

Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, LV étrangère ou régionale, Langues et cultures de l'Antiquité latin ou grec, Éducation physique et sportive, Écologie, agronomie, territoires-développement durable (en lycée agricole)

Enseignement optionnels technologiques

Management et gestion, Biotechnologies, Création et culture – design, Création et innovation technologique, Hippologie et équitation ou autres pratique sportive, Pratiques sociales et culturelle, Pratiques professionnelles, Santé et social

Recrutements spécifiques *(Sections binationales dont Bachibac LGT MDV, sections sport, CEPMO, LP2I, arts du cirque)*
Recrutement sur capacité d'accueil limitée *(l'enseignement optionnel Création culture design LGT Coulomb)*

Les autres demande hors secteur ne seront possible que dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire (dérogation)

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale

S'informer sur le post 2de : www.secondes2018-2019.fr

1ère générale ➢ Terminale générale

Des enseignements de spécialité vous permettront, à partir de la classe de première, de vous spécialiser progressivement

Enseignement théorique
Analyser – commenter – argumenter – rédiger
Poursuite d'études longues

1ère technologique ➢ Terminale technologique

Enseignement appliqué
observation → expérimentation
Poursuite d'études courtes ou en écoles spécialisées

La voie professionnelle

La voie professionnelle propose deux diplômes, le CAP (2 ans) ou le Bac pro (3 ans)

Les deux formations se préparent par la voie scolaire en lycée professionnel ou la voie de l'apprentissage en CFA ou UFA (au sein d'un Lycée)

Ces formations préparent à une insertion professionnelle plus rapide mais on peut aussi poursuivre vers des études courtes.

On y débute l'apprentissage d'un métier ou d'un ensemble de métiers en suivant aussi des cours généraux.

Avoir choisi un champ professionnel si Bac pro
Avoir une idée précise d'un métier si CAP
Préférer apprendre à partir de situations concrètes

FORMATIONS À CAPACITÉS D'ACCUEIL LIMITÉES EN VOIE SCOLAIE

Le CAP : certificat d'aptitudes professionnelles

En Lycée professionnel

enseignements technologiques et professionnels
cours, travaux pratiques (TP), travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité

périodes de formation en milieu professionnel
12 à 14 semaines (sur 2 années) selon les spécialités.

enseignements généraux
abordés d'une manière plus concrète et plus en relation avec l'entreprise et ses métiers.

Vie active

Ou poursuite d'études en 1 an ou 2 ans

Le Bac professionnel

Choisir une spécialité
ou
une famille de
métiers

Dès la rentrée 2019,
3 familles de métiers sont crées :

Métiers de la construction durable,
du bâtiment et des travaux publics

Métiers de la gestion administrative,
du transport et de la logistique

Métiers de la relation client

En Lycée professionnel

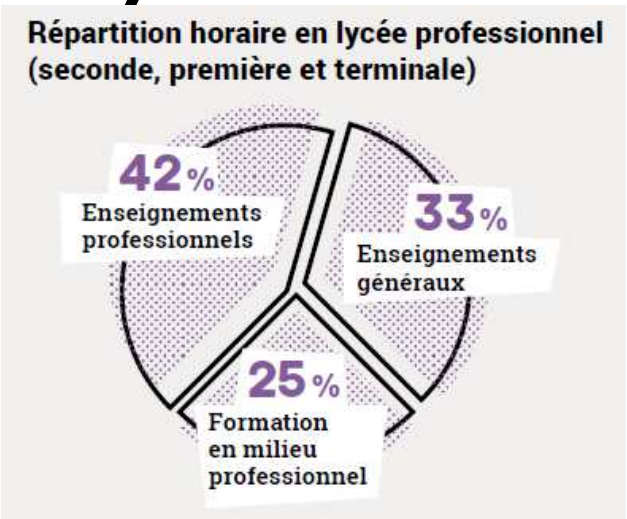

Vie active

Ou poursuite d'études en 1 an ou 2 ans

Attention aux recrutements spécifiques

Certaines formations professionnelles demandent la constitution d'un **dossier dès le début du 3e T**

- CAP art et techniques de la bijouterie-joaillerie (Bressuire LP Vinci)
- CAP accompagnant éducatif petite enfance (Bressuire LP Signoret)
- CAP Agent de sécurité (Angoulême, St Jean d'Angély)
- CAP conduite d'engins de TP et de carrières (St Jean d'Angély)
- Bac Pro métiers de la sécurité (St Jean d'Angély, Poitiers)
- Bac Pro aéronautique option structure (Rochefort)
- Bac pro MEI, Bac Pro MELEEC, Bac Pro SN

conventionnés avec la Marine (La Rochelle et Châtellerault)

- Bac pro élevage canin et félin (Montmorillon)
- Bac pro gestion d'une entreprise hippique (Montmorillon, Bois)
- CAP et Bac pro du Lycée d'enseignement maritime et aquacole (La Rochelle)

Le CAP et le Bac pro par apprentissage

Avoir 15 ans
Forte motivation
Maturité

- ♦ Un contrat de 2 ans menant au CAP
- ♦ Un contrat de 3 ans menant au bac pro

Statut : salarié apprenti
Rémunération : varie selon l'âge , le niveau et le secteur
Congés : 5 semaines dans l'année
Horaires par semaine : 35 à 39 heures
Lieu de formation et rythme :
Il est souvent d'une semaine en CFA pour deux semaines en entreprise. Toutefois, ce rythme varie selon le CFA, le diplôme et le métier préparés.
Contenu :
- enseignements généraux, technologiques et pratiques en CFA : même programme que sous statut scolaire.
- des enseignements professionnels en entreprise délivrés par le maître d'apprentissage

Il est conseillé de faire aussi des vœux d'orientation en lycée professionnel

L'élève et sa famille recherchent l'employeur
www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info

Vous pouvez vous préinscrire en CFA, mais seule la signature du contrat validera votre entrée en formation

Calendrier de l'orientation

De janvier à février, les élèves et leur famille formulent leurs **vœux provisoires** sur la fiche de dialogue → →

Mars, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.

Cet avis doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation avant de formuler des choix définitifs au 3e trimestre

- Portes-ouvertes dans les établissements
- mini-stages dans les lycées
- mini-stage en entreprise de 3 à 5 jours pendant les vacances scolaire…

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

RENTRÉE 2019 - Académie de POITIERS

FICHE DE DIALOGUE[1]
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

1ER SEMESTRE ou 2E TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

- 2de générale et technologique ou en 2de spécifique ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé
- 2de professionnelle ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé
- 1re année de CAP ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

.....

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles :

.....

.....

Calendrier de l’orientation

D’avril à mai, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue puis sur la fiche d’aide à la saisie des vœux

4 vœux maximum

1 vœu = formations + établissements + modalités : statut scolaire ou apprentissage

formulés examinés lors du conseil de classe (juin) qui fait une proposition d'orientation.

Si accord entre famille et conseil, elle devient **décision d'orientation**.

Si désaccord, RDV famille-chef d'établissement.

Tout élève ayant une décision d'orientation pour la classe de 2de générale et technologique a l'assurance d'avoir une place dans le lycée public de son secteur.

Pour l'affectation en voie professionnelle, sont pris en compte, entre autres :

- le niveau d'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- l'ordre de formulation des vœux ;
- le nombre de candidats par rapport au nombre de places dans la formation demandée.

Calendrier de l'orientation

Début Juin : le collège se charge de la saisie des vœux

Fin Juin, auront lieu les commissions d'affectation

Fin juin, début Juillet, vous recevez votre notification d'affectation en LYCÉE

Cas 1 : l'élève a une affectation
Vous devez vous inscrire dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un élève sur liste d'attente.

Cas 2 : l'élève est sur liste d'attente, « Tour suivant »
Reformulation de vœux sur les places vacantes tout en gardant le privilège de sa 1ère demande.

Cas 3 : l'élève est refusé
Reformulation de vœux sur les places vacantes

Où trouver les informations ? Auprès de qui ?

Au collège :
- Les équipes pédagogiques et en premier lieu auprès du professeur principal de votre enfant
- L'équipe de direction
- La PsyEN(Psychologue de l'Education Nationale spécialisée en orientation): Mme Marchives

Au CIO :
Centre d'information et d'orientation de Confolens
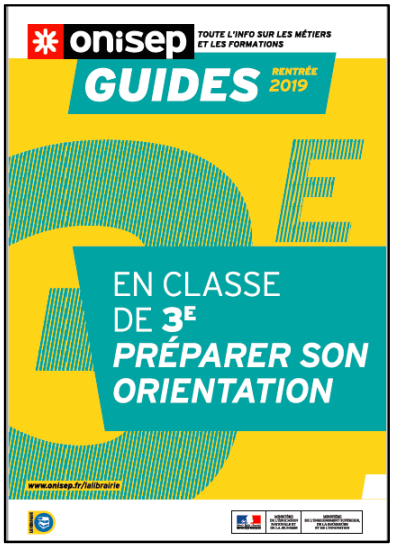
Plateforme parents
Mon enfant est au collège - Espace parents
http://kitparents.onisep.fr/apresla3eme